



## Union Fédérale des Syndicats de l'État CGT

Montreuil, le 9 février 2026

*Madame Amélie de Montchalin  
Ministre chargée de l'action et des comptes publics*

*Monsieur David Amiel  
Ministre délégué chargé de la fonction publique et de la réforme de l'État*

*Monsieur Boris Melmoux-Eude  
Directeur général de l'administration et de la fonction publique*

### **Objet : dépôt d'un préavis de grève sur la période du 18 février au 8 mars 2026.**

Madame la ministre,  
Monsieur le ministre,  
Monsieur le directeur général.

Force est de constater que les politiques mises en œuvre par Emmanuel Macron et le gouvernement organisent une dégradation toujours plus conséquente des conditions de vie et de travail du monde du travail.

L'urgence est à la construction de lois de financement de la sécurité et de finances rompant avec l'austérité budgétaire.

Plutôt que de transformer la société française en économie de guerre et d'augmenter les dépenses militaires, l'Ufse Cgt réitère son exigence d'une mobilisation des richesses créées par le salariat pour financer nos systèmes de sécurité et de protection sociales, nos services publics et plus particulièrement la Fonction publique.

Les financer pour garantir les droits, satisfaire les besoins de toutes et tous, créer des emplois partout où c'est nécessaire, fonctionnariser et titulariser les contractuels, mettre en œuvre une nouvelle logique de développement articulant reconquête des activités industrielles et la transition écologique.

L'urgence est aussi à l'augmentation significative des traitements, des salaires, des pensions, des retraites. Cela passe par la revalorisation immédiate et à minima de 10 % de la valeur du point d'indice, le rétablissement du versement de Garantie Individuelle du pouvoir d'achat.

La Cgt porte aussi l'exigence d'une refonte des grilles indiciaires de la Fonction publique intégrant la revalorisation des filières à prédominance féminine.

Plus largement, il est temps que « la grande cause nationale de l'égalité entre les femmes et les hommes » proclamée par le président de la République trouve des traductions concrètes.

La négociation ouverte dans la Fonction publique doit apporter des réponses aux revendications portées par la Cgt qu'il s'agisse notamment de l'égalité salariale et

professionnelle, d'un droit individuel pour la santé des femmes, la lutte et l'éradication des violences sexistes et sexuelles, des droits à une action sociale à la hauteur des besoins.

Avec la Confédération Générale du Travail, ses organisations professionnelles et territoriales, l'Union Fédérale des syndicats de l'Etat Cgt appellent les salariés.e.s du privé et du public, les privé.es d'emploi, les retraité.es, les jeunes qui rejettent le projet de création d'un Contrat Première Embauche XXL, à se mobiliser et agir pour imposer d'autres choix.

Des mobilisation-s pour répondre, entre autres, aux urgences sociales, à l'augmentation des salaires et des retraites, à l'égalité entre les femmes et les hommes, aux droits des femmes.

L'Ufse Cgt appelle les agent.es publics à se mobiliser pour faire entendre et gagner sur leurs revendications.

L'Ufse Cgt appelle les agent.es publics à s'inscrire massivement dans la journée internationale de lutte pour le droit des femmes du dimanche 8 mars prochain y compris dans les manifestations et par la grève.

L'Ufse Cgt dépose un préavis de grève sur la période du lundi 18 février au dimanche 8 mars 2026.

Le présent préavis vaut pour l'ensemble des personnels y compris pour les nuitées en amont et en aval des journées du 18 février et du 8 mars.

Veillez agréer, madame, messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'Ufse Cgt,  
Les co - secrétaires généraux,  
Sylvie Aebischer et Christophe Delecourt